

C A P PLATRIER PLAQUISTE



SERVICE ACADEMIQUE
DE L'APPRENTISSAGE
Le Recteur de l'Académie
de Strasbourg

Claire LOVISI
Claire LOVISI



Chambre de Métiers d'Alsace
Le Président de la Chambre
de Métiers d'Alsace

DOCUMENT DE LIAISON CFA - ENTREPRISE

Bernard STALTER



Le président de la Corporation
Obligatoire des Métiers du Plâtre
du Bas-Rhin

M. Hubert FLADENMULLER



Le président de la Corporation
Obligatoire des Artisans et Entreprises
Plâtriers du Haut-Rhin

M. David BITZBERGER

SEPTEMBRE 2010

L'ENTREPRISE

Dénomination :

Adresse :

 :  :

Courriel :

Chef d'entreprise :

Maître d'apprentissage :

L'APPRENTI(E)

Nom : Prénom :

Adresse :

 : Courriel :

LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Désignation :

Adresse :

 :  :

Courriel :

Directeur :

Directeur Adjoint :

Professeur chargé du suivi

- année scolaire : ____/____ :

- année scolaire : ____/____ :

LE CONTRAT

Date de début : Date de fin :

Diplôme préparé en Ponctuel Contrôle en cours de formation

OBSERVATIONS GENERALES

Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le CFA

Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de responsables pédagogiques et d'enseignants au niveau académique, le présent document est élaboré à partir des tâches rencontrées lors de la réalisation d'ouvrages de plâtrerie. Ces tâches sont les supports d'apprentissage des compétences et des savoirs technologiques associés mentionnés dans le référentiel **CAP Plâtrier plaquiste**.

La rédaction des contenus se répartit en semestres, et c'est ici la seule chronologie donnée à titre indicatif. Il a été tenu compte de l'ordre variable d'apparition des tâches en entreprise, du recours aux mêmes compétences d'une tâche à une autre, de l'utilisation des acquis et du respect des consignes de sécurité, en prenant en compte les impératifs de qualité, de temps et de gestion de travaux. Toutefois les contenus de ce document ne peuvent demeurer figés et il appartient aux utilisateurs, au CFA ou à l'entreprise, de proposer les modifications en fonction des problèmes qui apparaissent lors de l'utilisation de cet outil.

MISE EN ŒUVRE

Le document de liaison est présenté aux futurs maîtres d'apprentissage dans le cadre de leur formation, aux maîtres d'apprentissage confirmés en réunion de secteur, individuellement en entreprise par l'inspecteur de l'apprentissage ou par un formateur de CFA dans le cadre de la liaison CFA – Entreprise. Le document de liaison permet d'organiser la progression des enseignements professionnels.

Il est l'outil de référence, cahier des charges de la formation par apprentissage qui permet :

• **Au maître d'apprentissage :**

- De choisir et confier à l'apprenti des tâches appropriées
- Les activités et tâches proposées dans le cadre de la formation en entreprise sont issues du Référentiel d'Activités Professionnel du CAP Plâtrier Plaquiste. Certaines notions seront abordées sous forme de sensibilisation de l'apprenti réalisée par le maître d'apprentissage. Elles seront assimilées et renforcées au cours de la formation dans l'objectif de se rapprocher au maximum du profil de l'emploi du titulaire du diplôme.
- De suivre le degré d'autonomie atteint par l'apprenti en cochant les cases par S, C, A.
S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome
- De suivre le travail effectué au CFA

• **A l'équipe pédagogique du CFA :**

- De suivre et d'organiser sa progression en tenant compte du « vécu » en entreprise et d'élaborer à son tour des outils d'accompagnement comme les fiches navettes ou les fiches bilan.
- De suivre l'évolution de la formation en entreprise et de préparer la liaison.
- D'avoir un outil de travail dans le cadre de la liaison CFA-Entreprise.

• **A l'apprenti :**

- D'avoir un aperçu détaillé de sa formation.
- De participer activement à sa mise en œuvre et de percevoir la complémentarité de la formation au CFA et en entreprise.

RÈGLEMENT D'EXAMEN

remplace le règlement d'examen annexé à l'arrêté du 21/08/2002 modifié par l'arrêté du 26/09/2003

<i>Certificat d'aptitude professionnelle</i>			Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités)		Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités)	
Plâtrier Plaquiste						
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP 1 – Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF (*)		Ponctuelle écrite	3 h.
EP 2 – Réalisation d'ouvrages courants	UP2	9 (1)	CCF (*)		Ponctuelle pratique	15h. (2)
EP 3 – Réalisation d'ouvrages spécifiques	UP3	4	CCF (*)		Ponctuelle pratique	7 h.
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL						
EG1 – Français, histoire-géographie	UG1	3	CCF (*)		Ponctuelle écrite et orale	2 h. 15
EG2 – Mathématiques - sciences	UG2	2	CCF (*)		Ponctuelle écrite	2 h.
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF (*)		Ponctuelle	
Épreuve facultative : Langue vivante (3)	UF			Ponctuelle orale (20 minutes)	Ponctuelle orale	20 mn

(*) Contrôle en cours de formation

(1) Dont coefficient 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle

(2) Dont 1 heure pour la Vie Sociale et Professionnelle

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

PROFIL DE L'EMPLOI DU CAP PLÂTRIER PLAQUISTE

I. 1 - Domaine d'intervention :

Le plâtrier-plaquiste intervient pour la réalisation d'ouvrages de plâtrerie sur tous types de chantier et, essentiellement, à l'intérieur. Les travaux parfois effectués à l'extérieur constituent une pratique qui demeure localisée.

I. 2 - Secteur d'activité économique :

Le secteur économique concerné est celui de la construction, de la rénovation, de la restauration et de la réhabilitation des bâtiments. La majorité des entreprises met en œuvre deux types de produits :

- les produits par voie humide, représentant environ 30 % du marché ;
- les produits préfabriqués (plaques de plâtre essentiellement), pour 70 % du marché.

I. 3 - Analyse de l'activité :

Les activités de plâtrier-plaquiste se pratiquent dans tout type d'entreprise du secteur "aménagement-finition", de l'entreprise artisanale à la grande entreprise.

Les activités sont liées au type et à l'organisation de l'entreprise dans laquelle intervient l'ouvrier. Elles sont essentiellement centrées sur l'aménagement intérieur, c'est-à-dire la réalisation de doublages, cloisons, plafonds, sols ainsi que des ouvrages décoratifs. Cet aménagement participe aux fonctions d'isolation hydrique, acoustique, thermique et de sécurité incendie.

Ces aménagements sont réalisés à l'aide de produits humides et de produits secs :

- les produits par voie humide concernent les ouvrages réalisés en briques, carreaux de brique, plâtre et plâtre à mouler. La venue des plâtres allégés, qui sont des matériaux composites (plâtre, vermiculite, perlite), permet une mise en œuvre confortable, entraînant la stabilisation du marché. Toutefois, la mise en œuvre de ces produits nécessite l'apprentissage de gestes et de techniques évolutives. Ces gestes restent essentiels, ce sont ceux du plâtrier ;

- les produits secs concernent, quant à eux, les plaques, les carreaux de plâtre et les matériaux associés. Pour ces derniers, si les principes de pose restent les mêmes, ils font appel à des montages très diversifiés. Ceci impose une réflexion préalable en bureau des méthodes, une organisation et une mise en œuvre plus technique que gestuelle. Le plâtrier-plaquiste doit analyser des documents techniques variés et respecter rigoureusement les normes.

Dans les limites de ce champ d'activités, le plâtrier-plaquiste est appelé à exercer, à partir d'informations orales et/ou écrites précises, les tâches suivantes :

- l'aménagement du poste de travail à partir des moyens mis à sa disposition ;
- l'exécution des opérations de réalisation et la vérification des résultats.

I. 4 - Conditions d'exercice de l'emploi :

Le titulaire du CAP plâtrier-plaquiste est un ouvrier professionnel qui, après une période d'adaptation dans l'entreprise, sera amené à exercer, sur instructions, des activités dans le cadre de la réalisation rationnelle d'un ouvrage du bâtiment.

Les activités de ce professionnel s'exercent sur le chantier. Le site d'intervention sera vide ou occupé. Il travaille seul ou en équipe, dans le respect de l'environnement, des règles de l'art, d'hygiène, de sécurité, dans le cadre du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé), avec un souci permanent de la qualité.

Ses connaissances technologiques doivent lui permettre de comprendre les procédés utilisés ainsi que les moyens mis en œuvre, de s'adapter aux conditions du chantier et de travailler en équipe.

A la fin du 1^{er} semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
PRÉPARATION – ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL	<p>Protéger l'environnement de son ouvrage.</p> <p>S'assurer que tous les éléments de sécurité sont en place.</p> <p>Approvisionner son poste de travail (manipuler des plaques, des sacs...)</p>			
ACQUISITION DES BASES DU METIER	<p>Connaître et savoir utiliser les outils du plâtrier</p> <p>Acquérir les gestes de base (couper, visser, enduire...)</p> <p>Connaître les tolérances usuelles de planéité, d'aplomb, d'horizontalité et d'équerrage selon les D.T.U.</p> <p>Fixer des éléments divers par collage ou chevillage.</p>			
CONSTRUCTION DES CLOISONS, DES PLAFONDS ET DES GAINES TECHNIQUES	<p>Mastiquer les têtes de vis.</p>			
TRAITEMENT DES POINTS TECHNIQUES PARTICULIERS	<p>Préparer les supports avant la réalisation des ouvrages.</p> <p>Coller ou fixer des matériaux isolants.</p>			
CLOTURE DU POSTE DE TRAVAIL	<p>Donner une bonne image de l'entreprise.</p> <p>Maintenir en état : matériels, outillages, machines, ...</p> <p>Nettoyer le poste de travail</p> <p>Identifier, trier et stocker les gravats.</p> <p>Contrôler le matériel et évacuer le chantier.</p>			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :
S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome

Le/...../20.....

Signature et cachet de l'entreprise :

C.F.A

A la fin du 1^{er} semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES	Réf	Traité le
<p style="text-align: center;">L'ORGANISATION DE L'ACTE DE CONSTRUIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Rôles /fonctions de chaque intervenant. Leur relation. 	S 1.1	
<p style="text-align: center;">LA STRUCTURE DE L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> Les types d'entreprises. L'organisation de l'entreprise. 	S1.2	
<p style="text-align: center;">PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier les éléments de protection de son poste de travail. Repérer la signalisation de sécurité du chantier (port du casque, circulation...). 	S 6.6	
<p style="text-align: center;">LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> Les différents acteurs et réglementation de la prévention et sécurité au travail. (Les risques d'accident, les risques d'atteintes à la santé, l'hygiène, les manutentions manuelles et mécaniques, l'organisation du poste de travail) 	S 6.1 S 6.4	
<p style="text-align: center;">MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS ET DES MATERIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> L'outillage individuel. 	S 5.3.5	
<p style="text-align: center;">COMMUNICATION TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Fiches techniques DTU Normes 	S.2.1	
<p style="text-align: center;">LES MATERIAUX ET LES PRODUITS</p> <ul style="list-style-type: none"> Les types de matériaux Les ossatures (profils primaires, les profils secondaires, les suspentes, les accessoires). 	S 4.1 S 4.2	
<p style="text-align: center;">LES SUPPORTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification. 	S 3.1	
<p style="text-align: center;">LES MATÉRIAUX ET LES PRODUITS</p> <ul style="list-style-type: none"> La famille des matériaux, en vue de les classer ou recycler. A partir d'une fiche technique, identifier les matériaux et composants usuels du bâtiment. Les prescriptions de mise en œuvre. 	S 4.1	
<p style="text-align: center;">LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). Comment trier les déchets, contrôler leur élimination et réaliser le nettoyage dans le cadre de la protection de l'environnement. 	S 6.4	
<p style="text-align: center;">PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation. Nettoyage et remise en état des lieux. Nuisances sonores et fumées. 	S 6.7	

A la fin du 2^{ème} semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
PRÉPARATION- ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL	Vérifier l'accessibilité au chantier. Vérifier l'adaptation du matériel proposé. Installer une Plateforme Individuelle Roulante Légère. Installer un échafaudage.			
IMPLANTATION DES OUVRAGES	Vérifier la géométrie et les dimensions des lieux.			
CONSTRUCTION DES CLOISONS, DES PLAFONDS ET DES GAINES TECHNIQUES	Construire un ouvrage simple en plaques (cloison de distribution, plafond ...) Traiter les joints de plaque. Réaliser des plafonds fixés ou suspendus sur ossature. Construire des gaines techniques simples.			
RÉALISATION DES ENDUITS	Enduire au plâtre manuellement ou mécaniquement. Réaliser un raccord de plâtre.			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :
S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome

Le/...../20.....

Signature et cachet de l'entreprise :

C.F.A

A la fin du 2^{ème} semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

Réf

Traité
le

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Connaissances des principaux risques (travail en hauteur, électrique, chimique, poussière, levage, machines portatives électriques pneumatiques et appareils sous pression).
- Conduite à tenir en cas d'accident.

S 6.5

S 6.3

LA MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS ET DES MATERIAUX

- Les matériels d'accès et les échafaudages :
 - Echafaudages de pieds, roulants.
 - Plate-forme individuelle roulante légère

S 5.3.1

COMMUNICATION TECHNIQUE

- Convention de représentation.
- Implantation et calepinage.

S 2.1

LES OUVRAGES

- Les fonctions des ouvrages du bâtiment.
- Les types d'ouvrages courants.

S 3.2

S 3.3

LA MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS ET DES MATERIAUX

- La machine à projeter
- Les monte-matériaux
- Les équipements électriques

S 5.3.4

A la fin du 3^{ème} semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
PRÉPARATION – ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL	Prendre connaissance du dossier.			
IMPLANTATION DES OUVRAGES	Implanter son ouvrage.			
CONSTRUIRE DES CLOISONS, DES PLAFONDS ET DES GAINES TECHNIQUES	<p>Construire un ouvrage complexe en plaques (cloison de séparation ou de doublage, plafond ...)</p> <p>Coller un complexe isolant.</p> <p>Monter une cloison en carreau de plâtre ou en brique.</p> <p>Intégrer les différents éléments constituant l'ouvrage (renforts bois, huisseries, blocs portes...).</p>			
RÉALISER DES ENDUITS	<p>Projeter un produit pâteux.</p> <p>Traiter les surfaces par enduit pelliculaire.</p> <p>Réaliser un enduit décoratif.</p>			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Le/...../20.....

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :
S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome

Signature et cachet de l'entreprise

C.F.A

A la fin du 3^{ème} semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES	Réf	Traité le
<p style="text-align: center;">LES TYPES D'OUVRAGES COURANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • A fonctions techniques : thermique, acoustique, protection incendie, hydrique ou décorative. <p style="text-align: center;">HISTOIRE DES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ouvrages anciens (composition, fonctionnement, style, contraintes d'intervention...). • Identifier les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession 	<p style="text-align: center;">S 3.3</p> <p style="text-align: center;">S.3.5</p>	
<p style="text-align: center;">MÉCANIQUE ET STABILITÉ DES OUVRAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sollicitations : compression, traction, flexion simple. • Les contraintes : les charges. <p style="text-align: center;">LES FONCTIONS DES OUVRAGES DU BÂTIMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation les ouvrages et leurs fonctions dans le bâtiment. <p style="text-align: center;">EXPRESSION GRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir d'un dossier de construction : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Localiser des vues dans un dossier. ➤ Indiquer les symboles de représentation utilisés en architecture. ➤ Décoder les plans et dessins d'exécution. <p style="text-align: center;">HISTOIRE DES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession. 	<p style="text-align: center;">S.5.2</p> <p style="text-align: center;">S.3.2</p> <p style="text-align: center;">S.2.1</p> <p style="text-align: center;">S.3.5</p>	
<p style="text-align: center;">LES TYPES DE MATÉRIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolants, • Complexes isolants, 	<p style="text-align: center;">S 4.1</p>	
<p style="text-align: center;">ARTS APPLIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les moyens architecturaux • La couleur 	<p style="text-align: center;">S.2.2.1</p> <p style="text-align: center;">S.2.2.2</p>	

A la fin du 4^{ème} semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
CONSTRUIRE DES CLOISONS, DES PLAFONDS ET DES GAINES TECHNIQUES	Construire un ouvrage en plaques avec traitement acoustique, décoratif, thermique ou protection incendie Construire des gaines techniques complexes.			
TRAITER LES POINTS TECHNIQUES PARTICULIERS	Traiter les joints de dilatation.			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie :
S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome

Le/...../20.....

Signature et cachet de l'entreprise :

C.F.A

A la fin du 4^{ème} semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

Réf

Traité
le

RISQUES SPÉCIFIQUES

- Repérer et signaler les surfaces susceptibles de contenir de l'amiante.
- Associer les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments :
- Réaction au feu : M4, M3, M2, M1, M0. Résistance au feu : SF, PF, CF, CFT
- Incendie :
 - . Classement et réaction au feu des matériaux
 - . Classement des bâtiments (habitations, ERP, IGH, ...)

S.6.8

CONTRÔLE ET QUALITÉ

- Démarche de gestion de qualité.
- Notions d'indicateur de qualité (*normes*).
- Renseigner la fiche d'autocontrôle.

S.7

LA JONCTION DES OUVRAGES

- liaison : Indiquer les conditions à satisfaire pour réaliser des liaisons.
- indépendance :
 - . Indiquer les conditions à satisfaire pour assurer l'indépendance des ouvrages.
 - . Indiquer les règles de jonction à appliquer entre les différents ouvrages :
 - ✓ cloison / plafond,
 - ✓ cloison / mur,
 - ✓ cloison / huisserie bois-métal,
 - ✓ cloison / cloison,
 - ✓ cloison / sol,...

S.3.4

PARTICIPANTS

NOMS	ADRESSES / FONCTIONS
<u>Rectorat</u>	
M. CLEYET-MERLE Christophe	Inspecteur E.N Enseignement Technique
<u>Chambre de Métiers d'Alsace</u>	
Mme SPINGOS Denise	Service régional de la Formation - C.M.A. Strasbourg
<u>Professionnels</u>	
M. FLADENMULLER Jean-Marie	Corporation Obligatoire des Métiers du Plâtre du Bas-Rhin 8 Rue d'Altkirch 67100 STRASBOURG
M. RUCH Olivier	Corporation Obligatoire des Métiers du Plâtre du Bas-Rhin Entreprise Ruch 4 rue des chasseurs 67110 NIEDERBRONN LES BAINS
M. WEREY Christian	Entreprise STENGER 21 rue du Neuhof 67100 STRASBOURG
M. WAEFFLER Bruno	Corporation Obligatoire des Métiers du Plâtre du Bas-Rhin 8 Rue d'Altkirch 67100 STRASBOURG
M. BITZBERGER David	Corporation Obligatoire des Artisans et Entreprises Plâtriers du Haut-Rhin Entreprise Bitzberger 12 rue des Prés 68740 RUMERSHEIM-LE-HAUT
<u>C.F.A.</u>	
Mme CREUSOT Nathalie	CFA Le Corbusier – ILLKIRCH
M. JOLY Georges	CFA Le Corbusier – ILLKIRCH
Mme MILON Aline	CFA G. Eiffel – CERNAY
M. FREYBURGER Jean-Marie	CFA G. Eiffel – CERNAY
M. PRIN François Xavier	CFA des Compagnons – STRASBOURG